Fiche Mensuelle
Janvier 2024

TreeTop Convertible International (EUR)

Compartiment de TreeTop Convertible SICAV - Géré par TreeTop Asset Management S.A., société de gestion de droit luxembourgeois

La présente communication publicitaire à elle seule ne donne pas une information complète sur la SICAV et doit donc être lue préalablement à tout investissement, conjointement avec le Document d'Informations Clés (DIC), le prospectus ainsi que le dernier rapport annuel/semestriel de la SICAV.

Gestionnaires

Félix Berghmans, Ben Schields, Jonathan Alvis

Classes d'action

Classe AH - EUR capitalisation

VNI au 31/01/24	€ 266.55
Code ISIN	LU0012006317
Date de lancement	30/06/1988

Classe BH - USD capitalisation

VNI au 31/01/24	$ 397.33
Code ISIN	LU0221833030
Date de lancement	07/07/2005

Classe DH - EUR distribution

VNI au 31/01/24	€ 195.52
Code ISIN	LU0332191302
Date de lancement	22/11/2007

Informations Générales

Forme juridique	Compartiment d'une SICAV de droit luxembourgeois
Gestionnaire par délégation	Aubrey Capital Management Ltd
Type de produit financier	Organisme de Placement Collectif
Durée du produit	Indéterminée
Actifs nets du compartiment	€ 36 millions
Banque dépositaire et Service fin. Luxembourg	Banque Degroof Petercam Luxembourg SA
Service fin. Belgique	Banque Degroof Petercam SA
Auditeur externe	PricewaterhouseCoopers
Calcul de la VNI	Quotidien (VNI publiée sur www.fundinfo.com)
Frais de gestion et autres frais adm. et d'exploitation	AH: 1.8%; BH: 1.8%; DH: 1.8%

Pour la classe BH USD, les coûts peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations de la devise et des taux de change.

Coûts de transaction par classe d'action	AH: 0.9%; BH: 0.9%; DH: 0.9%
Commission de perf.	12% (High Watermark)
Soucription minimum	250 €/$
Frais d'entrée	0%
Taxe boursière à la sortie	1.32% max. € 4000 (classes AH et BH) Non applicable (classe DH)
Taxe belge sur l'épargne à la sortie	30% à la sortie (cf article 19bis du CIR)
Précompte mobilier belge	Non applicable (classes AH et BH) 30% sur dividendes (classe DH)
Définition	Le mot "fonds" est utilisé comme terme générique pour désigner une SICAV ou un compartiment de SICAV

Indicateur de risque

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Pour plus d'informations sur l'indicateur de risque du fonds, se référer aux derniers DIC et prospectus. **Cet indicateur de risque s'applique aux classes AH et BH, celui de la classe DH étant de 3.**

OBJECTIF, STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET RISQUES (Classe AH EUR)

Le produit vise à augmenter la valeur de votre investissement sur le long terme.
Dans des conditions normales de marché, la partie principale du produit est investie dans des obligations convertibles et/ou autres titres à revenu fixe, des dépôts bancaires et des warrants ou options d'achat sur actions et, à concurrence de 10% au maximum des actifs du produit, dans des parts d'organismes de placement collectif représentatifs de ces classes d'actifs. Le produit peut également investir en actions et autres valeurs assimilables à des actions et utiliser des instruments dérivés à des fins d'investissement ou pour réduire les risques inhérents aux investissements (couverture). Sur base de critères tels que l'innovation, la qualité de la direction de l'entreprise, sa valorisation et son leadership, le gestionnaire sélectionne des sociétés dans le monde qui, à ses yeux, apparaissent offrir de solides perspectives de croissance ou dont les titres lui semblent sous-évalués. Le produit investit dans un portefeuille concentré composé d'actions de ces sociétés et/ou dans des instruments convertibles en actions ou donnant droit d'acquérir des actions de ces sociétés. La partie principale du portefeuille est gérée de manière à reproduire le comportement d'un portefeuille d'obligations convertibles. À cette fin, le gestionnaire s'assure que : (i) au moins 50% du portefeuille est constitué d'obligations et d'autres valeurs à taux fixe et (ii) l'exposition globale du produit au marché des actions, par le biais d'actions et d'autres valeurs dont le prix est lié aux actions, ne dépasse pas 100% de son actif net.
Le gestionnaire a pour objectif de couvrir les positions en devises autres que la devise EUR représentant plus de 2.5% de la valeur nette d'inventaire du produit.
Vous pouvez placer quotidiennement des ordres d'achat ou de vente du produit.
Ce produit ne distribue pas de dividendes (ce qui signifie que le revenu généré est ajouté au prix du produit).
Le produit s'adresse à des investisseurs particuliers souhaitant investir sur le long terme (nous recommandons un horizon d'investissement de 5 ans). L'investisseur doit avoir une bonne connaissance des risques liés aux marchés financiers et être prêt à accepter des pertes en capital dues aux fluctuations de la valeur des actifs en portefeuille.
Ces objectifs et la politique d'investissement sont une copie conforme de ceux repris dans le DIC du produit.
L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds et non d'un sous-jacent.
Le produit est géré activement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cette note évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau moyen, et il est possible que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la valeur des actions dans lequel le produit investit et par voie de conséquence sur la valeur du produit lui-même.
Ce niveau de risque reflète le fait que le produit investit dans des actions et/ou d'autres instruments (comme des warrants et des obligations convertibles plus volatils), qu'il peut investir dans un nombre limité de titres et peut favoriser des secteurs économiques particuliers ou des régions particulières. De plus, le produit peut investir une partie de son portefeuille dans des warrants ou des options d'achat sur actions, plus volatils que les actions et qui peuvent perdre toute leur valeur à leur échéance.
Dans des conditions de marché inhabituelles, d'autres risques pourraient apparaître : risque de liquidité (difficulté de vendre les obligations convertibles au prix souhaité et au moment voulu), de défaut (les obligations d'un émetteur pourraient devenir sans valeur s'il était incapable de rembourser ses dettes), de contrepartie (si une entité avec laquelle le produit fait affaire venait à ne plus être disposée à honorer ses engagements ou ne serait plus en mesure de le faire), juridiques et fiscaux (changements apportés à la législation étrangère, parfois rétroactivement). Veuillez consulter le prospectus pour plus de détails.
Ce produit n'intégrant pas de protection du capital, notamment contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement, mais pas plus que le montant de votre investissement.

PERFORMANCES ET EVOLUTION DE LA VNI (Classe AH EUR)

Evolution de la VNI de TreeTop Convertible International AH EUR depuis l'origine

Résumé des performances
Données au 31 janvier 2024

	TreeTop Convertible International AH EUR
Rendements cumulés	
Janvier	-0.7%
YTD	-0.7%
1 an	-0.8%
Rendements actuariels annualisés	
3 ans	-5.4%
5 ans	1.5%
10 ans	-0.1%
Origine*	6.9%

** la classe AH a été lancée le 30/06/88*

Source : Degroof Petercam Asset Services pour la période 1988 - 2024 (base 100 au 30/06/88)

Performances annuelles de TreeTop Convertible International AH EUR depuis l'origine
Au 31 décembre de chaque année

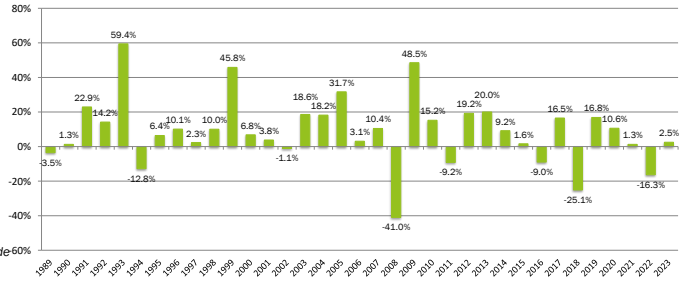

Les performances passées et l'évolution de la VNI ne constituent pas une garantie des performances futures.

Les rendements, calculés dans la devise de référence (EUR), ne tiennent pas compte de frais d'entrée ni de taxes qu'une personne physique résidente belge pourrait éventuellement avoir à payer.

D'autres classes d'actions existent (BH USD et DH EUR), et les rendements y relatifs ainsi que l'évolution de la valeur nette d'inventaire sont disponibles sur simple demande et sans frais auprès de TreeTop Asset Management et figurent également sur le site https://www.treetopam.com/fr/fonds/les-fonds-actifs-treetop.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE

Source : TreeTop Asset Management

Diversification sectorielle

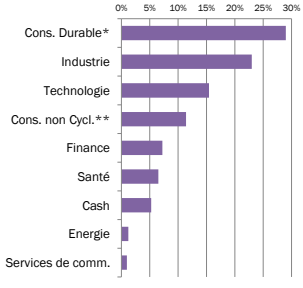

Diversification géographique

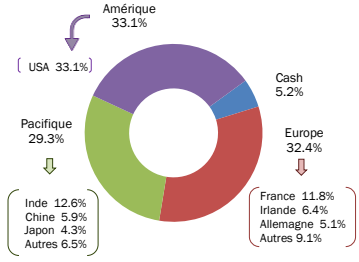

Principales positions du portefeuille

Val.Mob.	Emetteur	Sous-jacent	% VNI
Oblig. Conv.	MAKEMYTRIP 0% 2028	MAKEMYTRIP	9%
Oblig. Conv.	GLANBIA COOP 1.875% 2027	GLANBIA	6%
Oblig. Conv.	SILICON ON INSULATOR 0% 2025	SOITEC	5%
Oblig. Conv.	PRYSMIAN 0% 2026	PRYSMIAN	5%
Oblig. Conv.	SPIE 2% 2028	SPIE	4%
Oblig. Conv.	STRIDE 1.125% 2027	STRIDE	4%
Oblig. Conv.	NORDEX 4.25% 2030	NORDEX	4%
Oblig. Conv.	IQ 6.5% 2028	IQIYI	4%
Oblig. Conv.	ZILLOW 1.375% 2026	ZILLOW	4%
Oblig. Conv.	PARK24 0% 2028	PARK24	4%
TOTAL			**49%**

** Secteur Consommation Durable : englobe les sociétés dont les activités sont sensibles aux cycles économiques (automobile, biens ménagers durables, habillement, hôtels, restaurants, loisirs, médias et commerce de détail).*
*** Secteur Consommation Non-Cyclique : englobe les sociétés dont les activités sont moins sensibles aux cycles économiques (alimentation, boissons et tabac, biens ménagers non durables, produits d'hygiène personnelle, pharmacie et supermarchés).*

Le DIC ainsi que le prospectus et les rapports périodiques du compartiment, en français, anglais et néerlandais, sont disponibles sur https://www.treetopam.com/fr/fonds/les-fonds-actifs-treetop ou sur simple demande et sans frais à TreeTop Asset Management S.A. 12 rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg et auprès de l'établissement assurant le service financier en Belgique: Banque Degroof Petercam SA, rue de l'Industrie 44 B-1040 Bruxelles. Les plaintes peuvent être adressées au "Compliance officer" de TreeTop Asset Management Belgium (adresse ci-contre) ou au Service de médiation: Ombudsfin, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8 B-1000 Bruxelles (www.ombudsfin.be ou ombudsman@ombudsfin.be). Vous pouvez obtenir un résumé des droits des investisseurs sur https://www.treetopam.com/fr/informations-reglementaires (en français) dans la section "Droits des investisseurs dans les OPC gérés par TreeTop". La société de gestion peut, dans les conditions prévues par l'article 93bis de la Directive 2009/65/EC, décider de suspendre la commercialisation des classes d'action du fonds en Belgique. Les investisseurs disposeront alors, d'un délai de préavis leur permettant de sortir sans frais.

TreeTop Asset Management Belgium
79 rue des Francs boîte 7
B-1040 Bruxelles
Tél: +32 2 613 15 30
info@treetopam.com